



Propositions Orientations 52ème congrès.


la
cg
t
2e
CONGRÈS
13-17 MAI
2019 | DIJON



Fédération
Verre &
Céramique

AU CŒUR DU TRAVAIL POUR BATIR L'AVENIR

Préambule

La CGT œuvre à la transformation sociale, pour une société juste est un monde de paix, pour un modèle social construit avec les femmes et les hommes, conquis par les luttes et la satisfaction des revendications, tant dans celle du quotidien que celle portant sur la nature même de notre société.

La CGT est l'outil permettant aux travailleurs, travailleuses et privé-e-s d'emploi, par leur intervention, de gagner le progrès social pour vivre dignement et pleinement des fruits de leur travail. Notre action s'inscrit dans un syndicalisme qui porte l'intérêt général. Cela appelle une mobilisation puissante du monde du travail permettant d'inverser le rapport des forces en sa faveur. Cela appelle aussi à conjuguer quotidiennement un syndicalisme de « masse » à la proximité des travailleurs et des travailleuses.

La guerre idéologique fait rage, elle passe par la volonté du capital de faire croire à un « nouveau monde » où la notion d'opposition de classe ne serait plus. La surexploitation des travailleurs et des travailleuses, parfois jusqu'à leur épuisement, se conjugue avec l'exploitation irraisonnée des ressources naturelles et de la biodiversité.

La mise en œuvre des politiques néolibérales au profit du capitalisme financier et mondialisé à des conséquences directes, importantes et néfastes sur le monde du travail, sur le quotidien des travailleurs et des travailleuses dans et hors de l'entreprise. Tout ce qui constitue le socle de notre modèle social, tout ce qui contribue à renforcer les solidarités est attaqué. A cela s'ajoute la dévalorisation du travail, la non reconnaissance des qualifications, ce qui provoque un accroissement des inégalités, de la précarité et des exclusions.

L'opposition de classe existe toujours entre celles et ceux qui vivent de leur travail et celles et ceux qui s'enrichissent de l'exploitation des travailleurs et des travailleuses au profit du capital. Loin d'une notion dépassée, « l'opposition de classe » est une réalité qui structure le monde du travail, les lieux et la nature même du travail.

Le travail peut être le théâtre de nombreuses discriminations et atteintes à la dignité. Cela est d'autant plus vrai pour les travailleurs et les travailleuses précaires ou « sans droit », comme pour les femmes pour lesquelles les violences sexistes et sexuelles s'ajoutent aux autres formes d'inégalités.

Il faut construire, avec les travailleurs et les travailleuses et par la lutte, un autre avenir.

La liberté, l'autonomie et la démocratie au travail sont au cœur de notre visée émancipatrice. La réalité du travail doit nous amener à reprendre le travail avec les travailleurs et des travailleuses elles et eux-mêmes, notamment au regard des évolutions technologiques à venir. Sans cela, le « mal travail » se poursuivra, avec son cortège de conséquences irréversibles. Transformer le travail, c'est-à-dire modifier à la fois son contenu, ses conditions et son sens, est une revendication incontournable et ambitieuse. On pénètre là « par effraction » dans ce que le patronat considère comme sa « chasse gardée ». Sans une telle effraction, il n'y aura pas d'émancipation possible.

Des modes de gestion du personnel violents, indignes ont été instaurés dans le secteur privé comme dans le secteur public. Ils piègent les travailleurs et les travailleuses dans une contradiction entre une certaine autonomie, une responsabilité individuelle et la contrainte d'objectifs inaccessibles. La quête incessante de la rentabilité financière à court terme et le culte de l'évaluation de la performance individuelle et du mérite mettent à mal les collectifs de travail. La qualité du travail et la contestation de ces modes d'organisation sont des sources essentielles de l'émergence de la démocratie au travail. Le travail prescrit montre souvent ses limites. L'intelligence du travailleur et de la travailleuse doit s'imposer dans l'organisation du travail réel. Cela ne peut être qu'à travers des conflits sur le contenu et la qualité du travail.

Pour la CGT, le travail est un des éléments essentiels à la construction de la personne, à son émancipation, à la construction du lien social. En ce sens, il est à considérer pour tout ce qu'il est : un structurant essentiel des sociétés. A contrario, le niveau du chômage pèse lourdement et négativement sur celles et ceux qui sont privé-e-s d'emploi, il pèse aussi sur les droits des travailleurs et travailleuses.

Le travail est la seule et unique source de création de toute valeur et, parce qu'elle est la Confédération Générale du Travail, la CGT le place au cœur de sa

visée de transformation sociale, comme au centre de sa démarche revendicative « *Au cœur du travail pour bâtir l'avenir* ».

Notre ambition revendicative est d'autant plus d'actualité que des évolutions technologiques sont en cours dans le monde du travail, notamment avec le développement du numérique et de l'intelligence artificielle. Nous devons analyser, comprendre ces évolutions afin que le progrès techniques et technologies soit facteur d'amélioration des conditions de vie et de travail. Il faut gagner de nouveaux droits avec et pour les travailleurs et travailleuses afin qu'elles et ils puissent agir et ainsi orienter les choix économiques, sociaux et environnementaux.

La construction d'un rapport de forces favorable au monde du travail est incontournable, car rien ne nous sera cédé !

Dans ce cadre, la question de la syndicalisation est un enjeu majeur pour toute la CGT. Il est indissociable de celui de la construction de l'unité syndicale comme élément de l'unité des travailleurs et des travailleuses, facteurs facilitateur de la multiplication et de la convergence des luttes. L'élévation du rapport de force passe également par un engagement de la CGT dans les luttes et initiatives aux côtés des organisations associatives ou politiques, dans le respect de l'indépendance de chacun-e, capable de mobiliser l'opinion publique.

Parce que le capital n'a pas de frontières et que son pouvoir agit directement sur la planète et ses habitant-e-s, notre démarche s'applique aussi aux enjeux européens et internationaux. La CGT lutte contre les divisions internationales des travailleurs et des travailleuses, pour le désarmement et la paix. C'est en prenant en compte la dimension internationaliste de notre syndicalisme que nous mettrons en échec ces politiques dévastatrices.

En France, en Europe et au niveau mondial, la CGT porte des propositions ambitieuses, car toutes ces mutations appellent à la résistance mais surtout à gagner l'intervention des travailleurs et des travailleuses pour de nouvelles conquêtes sociales !

) La Fédération, partout avec vous et pour vous ! (



LA VERSION RESPONSIVE DU SITE EST
DISPONIBLE SUR TOUS VOS SMARTPHONES
ET TABLETTES !

Rendez-vous sur :
<http://elections-professionnelles.com>

FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS
DU VERRE & DE LA CÉRAMIQUE CGT
263, rue de Paris - Case 417
93100 MONTREUIL - France
www.verreceram-cgt.fr

PROPOSITIONS ORIENTATION 52EME CONGRES CONFEDERAL

1. Réalité et avenir du travail

Parce que les inégalités dans et hors du travail persistent, parce que la précarité est une des sources essentielles d'inégalités, l'émancipation des femmes est un combat de toutes et de tous au quotidien.

En tant qu'organisation syndicale, nous devons porter une attention sur la prévention des risques professionnels.

Nous devons continuer à enrichir et à préciser, par des revendications concrètes et des actions ciblées, notre concept de « développement humain durable » qui vise à tenir ensemble l'homme le travail et la nature. C'est une responsabilité confédérale qui nécessite une coopération étroite entre l'ensemble de nos organisations professionnelles et territoriales et aussi avec le monde associatif et les décisions politiques prises dans ce domaine au niveau mondial.

Il faut dissiper deux illusions, celle de la « croissance verte » et celle de l'opposition entre « vieille » et « nouvelle » industries.

Il faut aborder les nouvelles technologies avec le postulat qu'il n'existe pas de « déterminisme technologique », que leur mise en œuvre et les modalités de leur utilisation sont affaire de volonté politique et de rapport de force. Par la lutte revendicative, il nous appartient de promouvoir et d'imposer une utilisation de ses technologies conduisant à des formes d'organisation du travail conformes à notre vision d'une société juste, démocratique, solidaire et soucieuse des valeurs humaines comme des enjeux environnementaux.

Une lutte efficace exige que nous soyons en capacité « d'inventer » collectivement un ensemble cohérent de revendications, s'inscrivant dans une vision globale de notre temps et décrivant de façon concrète ce que nous entendons par transformation de la société. Il nous faut considérer dans son ensemble le monde du travail, pour aider les salariés à reprendre la main.

Nous devons accélérer les transformations de notre syndicalisme : un syndicalisme qui accorde la plus grande importance à l'obtention de nouveaux droits sociaux pour les travailleurs, à la garantie des libertés individuelles, qui réfléchit à transformer ces structures pour développer une vie syndicale collective afin qu'il n'existe aucun syndiqué isolé, que tous les adhérents aient la possibilité d'échanger et de mutualiser leurs expériences, leurs réflexions et les résultats de leurs actions.

2. Nouveau statut du travail salarié et Sécurité sociale professionnelle

Notre proposition de nouveaux statuts travail salarié s'intègre à notre revendication d'un code du travail du XXI^e siècle dans le cadre de notre bataille contre la loi travail et d'une reconquête de la sécurité sociale.

C'est à partir d'un socle de droits interprofessionnels que nous qualifions de « droits fondamentaux » que nous proposons d'asseoir les statuts et conventions collectives, en s'appuyant sur la hiérarchie des normes et le principe de faveur.

La CGT propose la mise en place d'une Sécurité sociale professionnelle pour tous afin qu'aucun salarié ne subisse plus de rupture dans ses droits, dans la reconnaissance de ses qualifications et de ses acquis par l'expérience.

Le lien de subordination est de plus en plus diffus dans de nombreux métiers, postes, et la dépendance économique est un critère qui apparaît des plus pertinent. Le travailleur à qui il faut garantir des droits est celui qui n'a pas la pleine maîtrise de son activité, sachant que quelqu'un d'autre tire profit de son travail, de son activité.

La CGT est engagée dans une campagne ambitieuse pour la reconquête de la Sécurité sociale. Elle s'appuie sur les principes fondateurs de la Sécu, que sont la solidarité et l'universalité, en intégrant de nouveaux besoins non encore couverts.

La CGT propose de mettre ses propositions pour une Sécurité sociale intégrale en débat, un 100% Sécu avec un seul collecteur et payeur.

Il faut d'abord se dégager d'une culture réparatrice, redistributive, compensatrice des dégâts causés par le travail pour s'engager dans des démarches de prévention.

Pour la CGT, il importe d'affirmer fortement les liens entre les enjeux du travail et de la santé, intégrant Sécurité sociale et Sécurité sociale professionnelle.

Le principal intérêt de la Sécurité sociale professionnelle est qu'elle permet de rompre avec les notions de perte d'emploi et d'indemnité compensatrice au profit d'une conception de maintien dans l'emploi, de continuité et de progression de carrière.

Une réforme juste des retraites doit pouvoir répondre aux besoins de la population, et en particulier en réduisant les écarts entre les femmes et les hommes.

3. La construction du rapport de forces et les convergences de luttes

Il nous faut redoubler d'efforts pour élaborer des cahiers revendicatifs sur les lieux de travail et de vie, et ensuite les prolonger sur les grands enjeux de société.

Ce n'est qu'en pesant à la fois sur le patronat et sur le législateur, à tous les échelons territoriaux, que nous pourrons poser les bases de la réponse aux besoins sociaux.

Nous devons engager des luttes offensives, organisées à partir de notre propre calendrier. Partir des réalités du travail, des préoccupations des travailleuses et des travailleurs doit nous permettre de décider de notre stratégie, des étapes nécessaires, des convergences à créer.

Le combat pour les libertés syndicales est indissociable de la lutte pour les conquêtes sociales. Il est essentiel de n'accepter aucune entrave ni répression, de mettre en œuvre la solidarité de toute la CGT, revendiquer de nouveaux droits syndicaux, et porter nos propositions pour davantage de démocratie sociale.

Les relations unitaires doivent se développer sur ce qui peut nous rassembler et non sur ce qui nous divise. L'unité ne peut être un simple alignement de signes syndicaux et doit reposer sur des cahiers revendicatifs unitaires précis.

Le rôle de la Confédération et de ses organisations est essentiel en ce qui concerne la coordination des luttes pour recenser, valoriser, accompagner les camarades en lutte (expertise et conseils, informations réciproques...) faciliter les contacts entre les différents acteurs des luttes par type de revendications pour l'organisation des convergences.

4. Le déploiement au cœur d'un syndicalisme de masse, utile et efficace !

Devant l'enjeu que représente la jeunesse pour l'avenir de la société en général et de la CGT en particulier, la confédération impulsera la mise en place d'outils pour favoriser la syndicalisation des jeunes travailleurs afin qu'ils puissent s'organiser et construire leur syndicalisme de lutte et de conquêtes.

La création de syndicats multiprofessionnels, territoriaux, professionnels, nécessite une organisation particulière aux regards de la multiplicité de leurs origines et doit se faire sous la responsabilité des unions départementales et décliné dans les unions locales ou antennes locales.

Une partie des travailleurs provenant des entreprises de moins de 20 salariés, s'organise au sein d'un syndicat sur les formes appropriées pour construire le syndicalisme dont ils ont besoin.

Pour celles et ceux provenant des entreprises de plus de 20 salariés, une délimitation dans le temps de deux ou trois ans paraît pertinente jusqu'à la création d'un syndicat plus à même de répondre à leurs attentes.

L'animation de ce syndicat peut être fait par un (ou des) militant(s) d'un autre syndicat, d'une organisation territoriale ou professionnelle afin d'assurer la continuité de l'activité, le suivi des adhérents et l'accompagnement des nouvelles bases.

Expérimenter de nouveaux modes d'animation de l'activité de la CGT localement sur la responsabilité des unions départementales (antennes, référents territoriaux...).

La CEC doit veiller à ce que les organisations puissent avoir les moyens de mettre en œuvre les décisions prises en congrès.

Le congrès devra valider ses orientations afin de les décliner dans un plan de travail qui devra préciser la place des organisations de la CGT et leurs articulations pour gagner en efficacité. Ce chantier pourra faire l'objet d'une mise à jour des statuts de la CGT au 53e Congrès.

5. Les enjeux européens et internationaux tant sur l'évolution du monde du travail que sur notre activité syndicale.

La CGT continuera de lutter pour faire respecter ses libertés fondamentales et s'engage à exiger de nouveaux droits par des interventions à tous les niveaux, entreprises, groupes, États ou institutions.

La CGT doit continuer plus fortement à construire des convergences revendicatives transnationales, en proposant le rassemblement des travailleurs et des mobilisations à l'échelle européenne et internationale indissociables des actions locales.

La CGT appelle l'ensemble des confédérations syndicales internationales à mettre en débat l'exigence de mobilisation, dans un cadre unitaire, pour rassembler largement les travailleurs dans le monde. L'unité d'action demeure un moyen nécessaire pour élever durablement le rapport de force.

Mettre à disposition des organisations de la CGT une formation syndicale pour s'approprier l'ensemble des questions internationales en dehors des aspects institutionnels.

Contre la guerre, il faut gagner des politiques sociales, économiques, environnementales, culturelles et de paix et faire du 21 septembre journée internationale de la paix, une journée de mobilisation dans le cadre du collectif « En marche pour la paix ». La CGT, avec les salariés a un rôle à jouer pour exiger un processus de désarmement, enjoindre les Etats à développer et favoriser le dialogue nécessaire à la paix.

Nos délégué-e-s



Maria Soledad Charraud

Verallia Cognac (16)



Annick Josué

Le Courval (76)



Patrick Guiraud

Verrerie Ouvrière d'Albi (81)



Christophe Sergent

Saint Gobain Glass France Emerchicourt (59)



Laurent Vial

Baccarat (54)



Philippe Caillet

Arc France (62)



Rendez-vous sur le site
du 52ème congrès CGT
congres52.cgt.fr



Fédération
Verre &
Céramique